

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUEBEC

~~~~~

Propriétaire Rédacteur :

**L'abbé D. GOSSELIN**

**SOMMAIRE :**

Les mariages devant un ministre hérétique.—La première communion.—Remerciements.—Chronique de la semaine.—Calendrier et Quarante Heures.—Nouvelles religieuses.—Petite chronique.—Un épisode inédit de la Commune de Paris.—Notice biographique du R. P. Isaac Jogues, Jésuite.

**Les mariages devant un ministre hérétique.**

Tous les curés ont donné lecture, dimanche dernier, du décret XXI du Cinquième Concile de Québec, contre ceux qui vont se marier devant un ministre hérétique.

La teneur de ce décret est connue, sans doute, de tous nos lecteurs, puisque nous sommes tenus d'en donner communication au prône, deux fois par année, savoir : le premier dimanche après l'Épiphanie, et le jour de Quasimodo. Toutefois, nous croyons utile et presque nécessaire de le reproduire avec les commentaires qui l'accompagnent. Il a d'abord une importance majeure pour nous catholiques qui sommes ici en contact journalier avec les Protestants.

En outre, cette lecture quelque bien faite qu'elle puisse être, a les inconvénients de toute lecture, et reste presque toujours incomprise d'un certain nombre. Quelques-uns ne prêtent pas suffisamment attention, d'autres n'ont pas le temps de saisir

et de coordonner dans leur esprit ce qu'ils entendent. Il arrive donc, comme on a souvent l'occasion de le constater, que bon nombre de personnes ne sont pas au fait de l'enseignement de l'Église sur cette grave question.

Ce sont là quelques-unes des raisons qui nous ont décidé de publier ce document si important pour les catholiques. Ayant sous les yeux le texte, et les explications qui l'accompagnent, tous ceux qui le voudront, pourront l'étudier à tête reposée, le graver dans leur esprit et y référer chaque fois que besoin en sera.

Les cas prévus par ce décret ne sont pas hypothétiques, et se présentent malheureusement quelquefois, même dans notre catholique province. C'est pour cela qu'il est de la plus haute importance que tous les intéressés en connaissent la teneur et la portée, ainsi que la nature de l'acte qu'ils posent en le violant.

Voici ce décret du Cinquième Concile de Québec : " Des catholiques, indignes de ce nom, osent quelquefois se présenter devant un ministre hérétique, en sa qualité de ministre de religion, pour contracter mariage ; c'est pourquoi nous avertissons tous les fidèles de cette province, que c'est une faute mortelle, un énorme scandale, et une espèce d'apostasie, que de communiquer ainsi dans